

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VIRIEU LE GRAND

nombre de membres :

afférents au

conseil : 15

en exercice : 15

*qui ont pris part à la
délibération : 12*

10 Pour

2 Abstentions

Séance du 27 février 2026, 20h

Date de la
convocation
16/02/2026

Date d'affichage
16/02/2026

Présents : Mme VALLIN Yvette ; Mme BOUVIER Laetitia ;
M. WITKOWSKI Yves ; Mme GIRERD Huguette ; Mme BOUCHISSE
Corinne ; Mme CHATILLON Tiphonie ; Mme MARIETTAZ Anne ; Mme
LACHENAL Béatrice ; M. FAVRE Guy.

Absents excusés : M. MERINI Jean-Claude (procuration donnée à VALLIN
Yvette) ; M. MORNIEUX Christian (procuration donnée à WITKOWSKI
Yves) ; M. PAILLÉ Florent (procuration donnée à Mme CHATILLON
Tiphonie) ; Mme DEMITRES Rolande.

Absents : M. DONIO Frédéric ; M. SURGERE Clément.

Secrétaire de séance : Mme MARIETTAZ Anne.

**Objet de la délibération : REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS 2025 DU
BUDGET GÉNÉRAL AU BUDGET PRIMITIF 2026**

Affaire n° 10/2026

Mme le Maire indique au Conseil Municipal que le Compte Financier Unique **2025** du budget général ne peut pas être produit avant le vote du budget primitif 2026.

Elle précise que dans ce cas de figure, l'instruction M57 permet de reporter au budget primitif de manière anticipée les résultats de l'exercice antérieur.

Elle présente au conseil municipal, l'état des restes à réaliser et la fiche de calcul de résultat prévisionnel 2025 du budget général qui fait apparaître un déficit d'investissement de 92 517.24€ et un excédent de fonctionnement de 534 589,74€.

Mme le Maire propose donc d'affecter en recette d'investissement, à l'article 1068 (affectation en réserve) un montant de 92 517.24€ et en recette de fonctionnement, à l'article 002 (report en fonctionnement) un montant de 442 072.50€.

Vu la fiche de calcul prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable,

Vu le tableau des résultats de l'exécution du budget produit et visé par le comptable,

Vu l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2025,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

- **CONSTATE** et **APPROUVE** les résultats prévisionnels de l'exercice 2025 du budget général,
- **ACCEPTE** la proposition d'affectation de résultat par anticipation pour le budget général de la manière suivante :
 - Compte 1068 (section d'investissement) : **92 517,24 €**
 - Compte 002 (section de fonctionnement) : **442 072,50 €**

Pour copie conforme,
Mme le Maire,
Yvette VALLIN

